



## RestoEnsemble : un collectif toujours combatif



Le collectif est né en mars 2020 à l'initiative de restaurateurs.  
Mobilisation

**Fédérer, informer, défendre et proposer. Telles sont les missions de RestoEnsemble. Le collectif, créé en mars 2020 par des restaurateurs, comme un espace d'information et d'entraide, est au fil des mois monté au front pour défendre les cafés, hôtels, restaurants, discothèques. La sortie à venir de la crise sanitaire ne signifie pas la fin du mouvement qui entend bien continuer son action.**

[Visualiser l'article](#)

« RestoEnsemble est la seule association de ce type à avoir mis en place une action collective, menée avec le cabinet Vey, pour assigner plus de 160 contrats d'assurance », rappelle Laurent Trochain. Pour ce qui est de la partie combative de nombreuses compagnies d'assurance ont ainsi été assignées : 80 pour Axa, 39 pour Generali, 9 pour Groupama ( *liste non exhaustive* ). Soit, au total, 180 dossiers pour 19 compagnies d'assurance toujours en cours.

RestoEnsemble se réjouit de ses récentes victoires : le 22 avril 2021 le Tribunal de Commerce d'Annecy a condamné Axa à indemniser la perte d'exploitation du restaurant Canailles à Chamonix (74) de Iouri Becq pour les deux périodes de confinements (printemps 2020 et automne-hiver 2020-21). Et le 30 avril 2021 c'est le Tribunal de Commerce de Cannes qui a condamné Axa à indemniser la perte d'exploitation du restaurant de Sébastien Meinardi, La Cantina, à Mouans-Sartoux (06) pour les mêmes périodes. Plus de 17 procédures ont ainsi déjà été remportées.

### De l'action...et des solutions

Mais l'objectif de RestoEnsemble n'est pas uniquement de condamner ou d'assigner, mais bien de proposer et d'accompagner. Surtout pour la sortie de crise. Sonder ses membres pour imaginer ensuite des solutions pérennes, organiser des visioconférences avec des experts (juristes, comptables, courtiers...) pour répondre aux questions concrètes.

Le site est devenu une plateforme où sont mis en ligne, presque instantanément les textes de lois qui règlementent la vie des entreprises du secteur CHRD. Décrets, publications officielles, discours... Tout ce qui peut apporter une réponse aux chefs d'entreprises est mis en ligne. Une recherche par thématiques étant possible pour plus d'efficacité. Lettres type mises à disposition des membres pour demander un PGE, une suspension de loyer... Chaque semaine, Stéphanie Leclerre, une des fondatrices du collectif, décrypte les mesures annoncées, fait le point sur les combats de RestoEnsemble